



## Argumentation et Analyse du Discours

4 | 2010

Les droits de l'Homme en discours

---

### Que devient le pamphlet ? *Mots. Les langages du politique*, n° 91

Sous la dir. de Michel Hastings, Cédric Passard & Juliette Rennes,  
novembre 2009

Maria Brilliant

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/911>

ISSN : 1565-8961

#### Éditeur

Université de Tel-Aviv

#### Référence électronique

Maria Brilliant, « Que devient le pamphlet ? *Mots. Les langages du politique*, n° 91 », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 4 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 23 septembre 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/aad/911>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



*Argumentation & analyse du discours* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Que devient le pamphlet ? *Mots. Les langages du politique*, n° 91

Sous la dir. de Michel Hastings, Cédric Passard & Juliette Rennes,  
novembre 2009

**Maria Brilliant**

---

## RÉFÉRENCE

Que devient le pamphlet ? *Mots. Les langages du politique*, sous la dir. de Michel Hastings, Cédric Passard & Juliette Rennes, n° 91, novembre 2009, EAN : 9782847881820

- 1 Ce numéro de *Mots* consacré au pamphlet a pour objectif à la fois de prolonger certaines des recherches de l'ouvrage fondateur de Marc Angenot, *La parole pamphlétaire* (1982) et de s'interroger sur la pérennité historique du pamphlet et sa « survie » éventuelle, dans le cadre des langages du politique. Bien que l'analyse rigoureuse d'Angenot, basée sur plusieurs centaines de pamphlets parus entre 1868 et 1968, ait cherché à identifier les caractéristiques du genre durant un siècle qui fut marqué par l'« émergence de l'intellectuel » et le développement de la presse, et bien que son auteur ait justifié le choix de la période analysée, les articles publiés dans *Mots* montrent que le pamphlet existait avant le point de départ de l'étude et postulent qu'il survit sous des formes éventuellement différentes.
- 2 Cherchant à délimiter ce que représente le pamphlet dans sa dimension historique, les coordinateurs du dossier et auteurs de l'introduction (Michel Hastings, Cédric Passard et Juliette Rennes) avancent qu'il s'agit d'un « texte violent et agressif d'esprit polémique et incisif », voué à l'éphémère par sa visée circonscrite dans le temps. Or, si le mot n'est apparu que relativement tard dans sa signification actuelle, la « chose » s'est développée bien plus tôt. Il y a eu de « grands moments pamphlétaires » tout au long de l'histoire en temps d'agitation et de conflits. Les supports se sont différenciés et métamorphosés selon les époques et les contextes culturels, mais le genre pamphlétaire s'est maintenu en s'adaptant aux différentes conditions de sa production.

Il constituerait une sorte d'action protestataire « pré-démocratique », à considérer moins en tant que littérature « d'opinion » que comme texte « d'action ». Dans cette perspective, sa visée n'est pas persuasive mais dénonciatrice. Malgré la violence du langage utilisé, il ne semble pas évident que les pamphlets soient intrinsèquement des écrits révolutionnaires, mais ils « contribuent à saper le système de croyances sur lequel repose le régime ». L'inverse est également identifiable : c'est lorsque l'autorité institutionnelle s'est déjà effritée que le pamphlétaire peut agir plus fortement. On remarque d'ailleurs que c'est après la Révolution que le pamphlet peut sortir de la clandestinité à laquelle il était contraint auparavant.

- 3 Angenot relevait le paradoxe de la littérature pamphlétaire : d'un côté, elle « récusé les cadres et les idéologies en affichant son indépendance », mais de l'autre elle reproduit des « figures polémiques récurrentes » qui font du pamphlet un « genre à part entière » (*Mots* n° 91, p. 9). Sa définition du pamphlet comme « l'idéal-type d'une posture idéologique historiquement déterminée » inspire les études publiées dans ce numéro, qui la prolongent en la discutant sur certains points.
- 4 L'une des pistes explorées est celle de l'article de Michel Hastings « De la vitupération. Le pamphlet et les régimes du "dire vrai" en politique », qui présente une généalogie de la parole « vitupérative » ; elle serait l'expression du « dire vrai », que ce soit en littérature, en journalisme ou en politique. Cette parole est fortement ancrée dans son époque, mais en analysant ses « dynamiques internes » (au-delà de celles relevées par Angenot), l'auteur accentue ses enjeux. Il affirme qu'à son âge d'or, le pamphlet, en attisant la colère – grande force des masses révolutionnaires – « qui justifie et excuse les outrances verbales », a contribué à mettre en place les limites d'un pouvoir en mutation, en permettant « d'ajuster les frontières de l'acceptable et de l'interdit » dans une société démocratique en gestation. Le pamphlétaire, symbole de la révolte individuelle, s'est transformé, mais avec d'autres moyens, et en utilisant les nouvelles technologies de communication, il peut continuer « à souffler les braises de la parole incendiaire ». Ce qui a changé dans l'espace public de la critique, c'est d'une part la présence d'internet avec son anonymat et son interactivité, et de l'autre, l'appel aux réactions individuelles, affectives. En effet, la Vérité « objective », sociale et morale, est devenue de nos jours subjective. En d'autres termes, elle n'est plus incontestable : elle est entrée « dans le monde du discutable » par tous. Dès lors, la parole vitupérative, par la possibilité de pouvoir aujourd'hui « tout dire », perd de sa valeur car elle s'est éloignée de sa mission et de sa spécificité qui étaient le « dire vrai » des Anciens.
- 5 Cédric Passard mentionne également le rôle joué de nos jours par l'internet, dans son article « Le pamphlet meurt-il de liberté ? ». La question essentielle qu'il y pose est de savoir si le pamphlet, qui trouvait ses motifs d'expression au sein de régimes répressifs, ne perd pas sa raison d'être avec l'ouverture démocratique et le droit d'opinion. Il examine une autre voie dans laquelle s'engouffrerait le pamphlet contemporain : celle où la liberté d'expression est circonscrite juridiquement dans ses excès, ce qui contribue à définir les limites de « l'espace public légitime ». Du fait d'une démocratisation qui déplace les frontières de ce qui est politiquement et juridiquement acceptable, il semblerait qu'une grande partie de la production pamphlétaire n'ait plus les moyens de se créer. Pourtant, si les textes de lois semblent vider le pamphlet de la plupart de ses éléments constitutifs, il apparaîtrait qu'il réussit malgré tout à s'adapter par la ruse, à contourner les obstacles juridiques mis sur sa route, et à trouver des « terrains sur lesquels il pourrait s'affranchir » des normes imposées par le droit. Loin

de se perdre dans les genres tolérés tels la polémique ou la satire, le pamphlet marginalisé semble revivre sous d'autres formes telles que le rap, par exemple, qui joint à la contestation l'expression artistique – échappant ainsi à des sanctions juridiques. Mais surtout, Cédric Passard rejoint ici l'avis de Michel Hastings en avançant que l'espace le plus accessible à la parole pamphlétaire est probablement l'internet, où la possibilité de l'anonymat limite les risques de poursuites judiciaires. De même que pour la parole « vitupérative », il semblerait que si le pamphlet jouit aujourd'hui d'une acceptabilité bien moindre qu'à son âge d'or, cela est dû non seulement aux possibilités plus grandes de recours juridiques, mais aussi et surtout à la modération de la parole publique sociale.

- 6 Selon ces articles, il semble que si on prend en compte les procédés et critères caractéristiques du pamphlet (Angenot), celui-ci ne peut survivre aujourd'hui que de manière édulcorée, ou encore dans un espace médiatique anonyme. C'est également la conclusion à laquelle aboutit Christian Le Bart, dans son article « Le pamphlet politique aujourd'hui. Une catégorie honteuse ? » Il y pose l'hypothèse que le pamphlet serait en déclin parce qu'il n'a plus sa raison d'être dans le champ politique contemporain. L'article illustre en premier lieu sa raréfaction dans l'espace public actuel, et remarque les contextes péjoratifs dans lesquels le mot est employé : on l'utilise pour qualifier des écrits de « superficiels », « brutaux » ou « partiaux », car il déroge aux règles en vigueur dans notre société. L'une des explications de la disparition du pamphlet serait que sa violence n'est plus légitime, et que la colère et autres émotions ont été dévaluées au profit de la retenue, du respect des autres – ce que Cédric Passard avançait également. A l'argumentation par l'émotion s'en est substituée une plus savante, plus technique. D'autre part, le champ politique s'étant « professionnalisé » jusqu'à ceux qui le critiquent (journalistes, écrivains), celui qui prétendrait l'attaquer du dehors est dévalorisé et ne serait pas légitimé. L'article présente deux figures qui sont restées anachroniquement pamphlétaires : le journaliste Philippe Alexandre et le politique François Léotard. Leur rhétorique flamboyante et cruelle correspond aux traits de ce genre. Même si leurs excès sont superflus dans la société actuelle, le fait même qu'ils soient publiés indique qu'ils ne sont pas « hors-champ », marginalisés. Il semblerait donc que leurs écrits soient l'expression de la nostalgie d'une époque révolue. L'auteur arrive à une conclusion relativement similaire à celles des articles précédents : le pamphlet est sans doute une forme condamnée, mais il a peut-être réussi à se déplacer, dans un style nouveau, dans le champ de l'internet.
- 7 Emmanuel de Jonge et Loïc Nicolas poussent encore plus loin leur analyse du genre pamphlétaire contemporain dans leur article « Limites et ambiguïtés rhétoriques du discours pamphlétaire. Vers l'abandon d'une pratique sociale ? ». En introduction, il est posé que le pamphlet provient de l'exercice social de la critique, sur « le mode de l'agression verbale » : mise en accusation pour dénoncer une imposture. Lorsque l'idée de « dignité » de l'homme a supplanté celle de « liberté », le pamphlet n'a plus retrouvé ses points de repère. Une confusion s'effectue actuellement entre le genre pamphlétaire et la polémique, malgré les niveaux de langage extrêmement différents qui les distinguent. Mais la divergence majeure entre ces deux genres est due à l'interaction « guerrière » inhérente à la polémique, qui suppose un minimum de valeurs partagées et négociables, tandis que le pamphlet, tout en étant essentiellement agonique, transgresse par sa provocation toutes les limites. Quant à la question de savoir si le pamphlet est un genre à part entière, transhistorique, ou si, au contraire, il s'inscrit dans un contexte idéologique et sociohistorique déterminé, les auteurs

penchent vers la seconde hypothèse, qui est également celle d'Angenot. La marginalisation du pamphlet se concrétisait auparavant par sa mise hors de la société politique ; or, après la seconde guerre mondiale, la « topique » des droits de l'homme devient dominante et rend quasiment impossible la pratique « du pamphlet en tant que tel ». Le pamphlétaire, soupçonné de « collaboration sur les cendres de la catastrophe », ne peut plus exercer sa parole sans être exclu de la communauté des hommes. Les auteurs prétendent que le pamphlétaire doit choisir entre deux voies à l'époque contemporaine :

- il peut être contre tout et également son contraire (contre les victimes et contre les bourreaux – car il s'agit de classes d'humains plutôt que de classes sociales) – ce qui recèle une aporie certaine ;
  - ou bien il doit renoncer à sa posture de solitaire pour devenir « solidaire », prendre parti, ce qui lui fait perdre un de ses traits distinctifs essentiels.
- 8 Le pamphlet serait donc un phénomène « lié à une certaine conjoncture politique et sociale » plutôt qu'une pratique « stabilisée et transhistorique », et les auteurs de cet article débouchent sur la conclusion que ce genre excessif n'a plus sa raison d'être à l'époque actuelle.
- 9 De manière plus générale, ce numéro de *Mots* consacré au pamphlet semblerait indiquer que la « perte de légitimité des institutions d'autorité » serait également responsable de la redéfinition de l'espace pamphlétaire. En effet, si le pamphlétaire était considéré au 19<sup>e</sup> siècle comme un témoin de la vérité, il devient de nos jours beaucoup plus ardu de parler au nom « d'une vérité supérieure », ainsi que l'a justement exposé Michel Hastings : les valeurs idéologiques et morales qui prévalaient alors ne sont plus consensuelles, et cette crise atteint également les sciences exactes et humaines. Ces malaises, paradoxalement, contribuent cependant à une nouvelle production pamphlétaire (moins « vitupérante », plus anonyme), semblant ainsi infirmer la conclusion de Emmanuel de Jonge et Loïc Nicolas. Le pamphlet serait-il donc « indémodable » ? Ce numéro de *Mots* a le mérite de rechercher les nouvelles spécificités attribuables au pamphlet et de vérifier dans quelle mesure ce genre, loin de s'être éteint avec l'expansion de la démocratie, s'est au contraire métamorphosé, transformé, et continue à « exagérer le présent » afin « d'empêcher que la réalité lui donne demain raison. »

---

AUTEUR

MARIA BRILLIANT

Université de Tel Aviv, ADARR